

Province de Québec
Canada

RÈGLEMENT NUMÉRO 10-04-2009

RÈGLEMENT CONCERNANT LES PERMIS ET CERTIFICATS

RÉSOLUTION NUMÉRO 121-05-09

CONSIDÉRANT QUE le schéma d'aménagement et de développement révisé de la MRC des Chenaux est entré en vigueur en juin 2007;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité doit, dans les deux ans qui suivent l'entrée en vigueur du schéma révisé, adopter tout règlement de concordance;

CONSIDÉRANT QU'EN vertu de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, le conseil municipal peut adopter un règlement sur les permis et certificats;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal a adopté, lors de sa séance tenue le 06 avril 2009, un projet de règlement sur les permis et certificats;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a tenu, le 28 avril 2009, une assemblée de consultation sur le projet de règlement sur les permis et certificats;

CONSIDÉRANT QU'UN avis de motion en vue de l'adoption du règlement sur les permis et certificats a été donné à la séance du conseil municipal tenue le 06 avril 2009;

CONSIDÉRANT QU'UNE copie du règlement sur les permis et certificats a été remise aux membres du conseil municipal et que ceux-ci déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Chantal Mongrain et résolu que le conseil municipal adopte le règlement sur les permis et certificats numéro 10-04-2009.

ENTRÉE EN VIGUEUR

Le présent règlement entre en vigueur conformément à la loi.

/ROLAND LEFEBVRE/

Roland Lefebvre,
Maire suppléant

/MICHELINE DUCHESNE/

Micheline Duchesne,
Directrice générale
et secrétaire-trésorière

VRAIE COPIE CERTIFIÉE CONFORME
Ce, 12 mai 2009

Micheline Duchesne, g.m.a.
Directrice générale et
secrétaire-trésorière

Avis de motion : Le 06 avril 2009
Adoption : Le 04 mai 2009
Avis public auprès de la
Commission Municipale du Québec : Le 12 mai 2009
Certificat de conformité de la MRC : Le 20 mai 2009